

CODE 01

Mise en libre pratique de marchandises
avec réexpédition simultanée dans le
cadre des échanges entre des parties
du territoire douanier de la
communauté

CODE 02

Mise en libre pratique de marchandises
en vue de l'application du régime de PA
(système du rembour)

CODE 07

Mise en libre pratique et placement
simultané sous un régime d'entrepôt
autre qu'un régime d'entrepôt douanier

CODE 40

Mise à la consommation avec mise en
libre pratique simultanée de
marchandises ne faisant pas l'objet
d'une livraison exonérée de TVA

CODE 41

Mise à la consommation avec mise en
libre pratique simultanée de
marchandises placées sous le régime du
PA (système du rembours)

CODE 42

Mise à la consommation avec mise en
libre pratique simultanée de
marchandises avec exonération de TVA
pour livraison dans un autre état
membre

CODE 43

Mise à la consommation avec mise en libre pratique simultanée de marchandises dans le cadre de l'application pendant la période transitoire suivant l'adhésion de nouveaux états membres, de mesures particulières liées à la perception d'un montant

CODE 45

Mise en libre pratique et mise à la consommation, soit de la TVA, soit des accises, de marchandises et leur placement sous un régime d'entrepôt fiscal

CODE 48

Mise à la consommation avec mise en libre pratique simultanée de produits de remplacement dans le cadre du régime de perfectionnement passif, avant l'exportation de marchandises d'exportation temporaire

CODE 51

Placement sous le régime de perfectionnement actif

CODE 53

Importation pour placement sous le régime de l'admission temporaire

CODE 61

Réimportation avec mise à la
consommation et mise en libre pratique
simultanée de marchandises qui ne font
pas l'objet d'une livraison exonérée de
TVA

CODE 63

Réimportation avec mise à la
consommation et mise en libre pratique
simultanée de marchandises avec
exonération de TVA, pour livraison dans
un autre Etat membre

CODE 68

Réimportation avec mise à la
consommation partielle et mise en libre
pratique simultanée et placement sous
un régime d'entrepôt autre qu'un
régime d'entrepôt douanier

CODE 71

Placement sous le régime de l'entrepôt douanier

CODE 78

Placement de marchandises en zone franche soumise aux modalités de contrôle du type II

CODE 91

Placement sous le régime de transformation sous douane

CODE 10

Exportation définitive

CODE 11

Exportation des produits
compensateurs obtenus à partir de
marchandises équivalentes, dans le
cadre du régime du perfectionnement
actif, avant que les marchandises
d'importation ne soient placées sous le
régime

CODE 21

Exportation temporaire dans le cadre du régime du perfectionnement passif

CODE 22

Exportation temporaire autre que celle
visée sous le code 21
(perfectionnement passif)

CODE 23

Exportation temporaire en vue d'un
retour ultérieur en l'état

CODE 31

Réexportation

CODE 76

Placement sous le régime de l'entrepôt
douanier ou en zone franche, avec
préfinancement de produits ou de
marchandises destinés à être exportés
en l'état

CODE 77

Placement en entrepôt douanier ou en zone franche ou en entrepôt franc, avec préfinancement de produits transformés ou de marchandises, destinés à être exportés après transformation